

compte sur l'entière collaboration du gouvernement québécois dans ce domaine.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE CIVILE

ON DEMANDE DE DONNER PLUS D'IMPORTANCE AUX POLITIQUES ET AU BUDGET

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Merci, madame le Président. Ma question s'adresse au ministre responsable de la planification et de la politique relatives à la défense civile, le premier ministre en l'occurrence.

Vu que le premier ministre lui-même, le leader de l'opposition et aussi le premier ministre du Japon considèrent tous trois qu'il risque d'y avoir beaucoup d'instabilité et que les relations entre les superpuissances risquent de se détériorer davantage au cours de la décennie qui commence; étant donné qu'un comité du Congrès américain a prédit qu'en cas d'attaque nucléaire sur des objectifs américains seulement, il y aurait jusqu'à deux millions de morts et de blessés au Canada, et compte tenu de l'intensification des préparatifs de défense civile qui ont lieu dans les pays qui nous menacent autant que chez nos alliés, le premier ministre est-il prêt à donner plus d'importance à la politique et à la planification de la défense civile au Canada et à en accroître le budget?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'ai pas été avisé d'avance de cette question. Je suis régulièrement informé de l'état de notre défense civile. Je sais que la structure est en place et que les autorités provinciales et municipales, qui ont un rôle essentiel à jouer dans l'établissement de ces structures, collaborent avec nous. Pour le moment, on ne m'a présenté aucune demande et rien ne me porte à croire qu'il soit nécessaire d'augmenter les fonds, mais j'examinerai la suggestion du député et je prendrai une décision en tenant compte de ces facteurs.

M. Wenman: Merci beaucoup, madame le Président. J'accepte la réponse du premier ministre et j'espère qu'il y aura un examen sérieux de la situation. En fait, le premier ministre se rendra compte, je crois, que si ces structures sont effectivement en place, elles sont décentralisées au point d'être complètement désorganisées et que les budgets ont été sensiblement réduits depuis quelques années.

● (1150)

Étant donné que l'Union soviétique a consacré environ 65 milliards de dollars au cours des dix dernières années à ses programmes de défense civile, que les Chinois ont un réseau de tunnels où peuvent se réfugier en quelques minutes la plupart des citoyens, que le Sénat français a demandé instamment cette semaine qu'on construise d'urgence des abris atomiques à cause de l'escalade des risques de guerre nucléaire, et que même les villes américaines mettent en place des plans d'urgence permettant l'évacuation de la plupart de leurs citoyens; pour toutes ces raisons et étant donné que le Canada n'a pas de politique de construction d'abris pour ses habitants, le premier ministre veut-il dire à la Chambre quelles mesures on envisage d'appliquer en cas de catastrophe nucléaire, notamment dans

Questions orales

des villes comme Vancouver qui, situées à proximité de Seattle, sont directement dans le collimateur des centres militaires et industriels à détruire.

M. Trudeau: Madame le Président, je verrai si nous pourrions publier un rapport qui fournirait des renseignements de fraîche date sur la situation de la défense civile. Le député se plaint de son caractère décentralisé. Il sait bien entendu, à cause de l'intérêt qu'il y porte, que la décentralisation est une caractéristique inhérente à la défense civile. Elle est organisée de façon que la destruction d'un centre quelconque ne nuise en rien au fonctionnement des autres centres.

Pour ce qui est du gouvernement même, l'ancien premier ministre, le très honorable John Diefenbaker, avait fait aménager à Carp, non loin d'Ottawa, un endroit où le gouvernement pourrait continuer à fonctionner. On a pris les dispositions voulues afin que, non seulement le gouverneur général, mais aussi le premier ministre puissent y résider. J'ai eu le plaisir de visiter ce complexe souterrain il y a quelques années.

M. Cossitt: Y trouve-t-on une piscine et une Cadillac de \$80,000?

M. Trudeau: Je verrai si nous ne pourrions pas y accueillir le député de Leeds-Grenville qui serait certes un compagnon charmant à cet endroit.

* * *

LES PÊCHES

LA RATIFICATION DU TRAITÉ CANADO-AMÉRICAIN RELATIF À LA CÔTE EST

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans qui sait certainement comment se montrer ferme avec les provinces quand il le faut. Je me demande s'il est prêt à se montrer aussi ferme envers les Américains vu que, de toute évidence, ils ont décidé de ne pas ratifier cette année le traité relatif à la côte est.

A mon avis, la question que je pose au ministre n'a plus aucun caractère hypothétique. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour protéger les intérêts des pêcheurs canadiens de la côte est si le Sénat américain ne ratifie pas le traité? Quelles mesures le gouvernement prend-il pour empêcher les Américains de continuer à surexploiter les stocks très importants de cette région, surtout les stocks de pétoncle?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'ai discuté hier matin encore de cette question avec l'ambassadeur américain quand il nous a rendu sa visite de courtoisie habituelle. Nous avons examiné la question en profondeur à ce moment-là.

De plus, mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, m'a signalé hier qu'il avait soulevé lui-même la question lors de sa première réunion avec le secrétaire d'État Muskie. Le gouvernement canadien a fait clairement savoir au gouvernement des États-Unis quelle était sa position. Quant à la question de savoir si le Sénat ira de l'avant, il est évident que nous ne pouvons négocier directement avec le Sénat américain.